

GLOSSAIRE DES VARIABLES ESSENTIELLES DE L'ETUDE PROSPECTIVE

N°	VARIABLES	DEFINITIONS	CARACTERI SATION DES VARIABLES
1	PIB	Somme des valeurs ajoutées ¹ créées dans un pays durant une période donnée (une année), augmentée du montant de la TVA et des droits de douane diminuée des subventions	variable interne
2	Balance Commerciale	C'est la différence entre les Exportations et les Importations des biens et services.	variable interne
3	Coûts des transactions Economiques	Ensemble des coûts indirects qui obèrent la compétitivité des entreprises (coûts inhérents à la lenteur des procédures notamment administratives)	variable interne
4	Epargne Intérieure	Différence entre le PIB et la Consommation finale	variable interne
5	Solde Budgétaire de Base	Il est constitué des Recettes totales hors dons diminuées des Dépenses sur financement propre	variable interne
6	Politique fiscale	Mesures prises par les pouvoirs publics définissant l'ensemble des règles et procédures d'imposition et de taxation des activités	variable interne
7	Investissement	Flux de capitaux productifs à moyen et long terme	variable interne
8	Investissement en Capital humain	C'est le niveau d'éducation, de formation et de santé agissant sur la productivité	variable interne
9	Chômage	Il s'agit de la population en âge de travailler, apte à travailler et qui cherche du travail ²	variable interne
10	Sous Emploi	Il désigne la situation des personnes ayant contre leur gré des horaires « partiels », à savoir : - elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et recherchent un emploi et/ou sont disponibles pour travailler plus d'heures ; - ou bien elles sont victimes de situations de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps	variable interne

¹ Valeur ajoutée = Production – Consommation Intermédiaire

² Il s'agit de la population ayant plus de 15 ans qui remplit les critères suivants:

- « être sans travail », c'est-à-dire ne pas avoir d'activité, même minimale, pendant la semaine de référence ;
- « être disponible pour travailler », c'est-à-dire être en mesure d'accepter toute opportunité d'emploi qui se présente dans les quinze jours, sans qu'une tierce obligation soit une entrave au retour à l'activité ;
- « rechercher activement un emploi, ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement ».

11	Place de l'Informel	Le poids des activités non enregistrées qui occupent un nombre important d'actifs	variable interne
12	Taux de Change	Rapport entre la monnaie nationale et celle étrangère	variable externe
13	Aide Publique au développement	Il s'agit des dons et prêts préférentiels prévus au budget et transférés des pays développés vers les pays en voie de développement	variable externe
14	Accords Commerciaux Régionaux	C'est l'ensemble des Accords d'intégration régionale instituant l'UEMOA/CEDEAO/UA, l'Accord APE en cours de négociation entre l'Union européenne et la Région Afrique de l'Ouest, et autres accords commerciaux à venir	variable externe
15	Sécurité au voisinage	C'est l'ensemble des sécurités au niveau des pays voisins (stabilité politique, sociale, économique, etc.)	variable externe
16	Prix du baril du pétrole	Cours du baril du pétrole sur le marché international	variable externe
17	Prix des produits alimentaires importés	Cours des produits alimentaires importés sur le marché international (riz, blé, lait, etc.)	variable externe
18	Conditions d'accès aux marchés extérieurs	Il s'agit des barrières non tarifaires (normes sanitaires, phytosanitaires, des obstacles techniques au commerce, les aspects des droits de propriété intellectuelle (ADPIC)) et des barrières tarifaires comme les pics tarifaires et les droits progressifs appliqués aux produits à forte valeur ajoutée	variable externe
19	Stratégie de réduction de la pauvreté	Il s'agit des programmes et projets qui permettent de réduire la pauvreté	variable interne
20	Accès aux crédits	Conditions d'accès aux financements des personnes physiques et des entreprises	variable interne
21	Transferts des émigrés	Il s'agit des ressources financières en provenance des sénégalais de l'extérieur	variable externe
22	Investissement Direct Etranger	Il s'agit d'une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays	variable externe
23	Protection des couches vulnérables	Ensemble de mesures et actions destinés à assurer un minimum de sécurité aux populations démunies dans le but de les prémunir contre toute forme de risques et catastrophes	variable interne
24	Croissance démographique	Augmentation de la population sur une période donnée	variable interne
25	Flux migratoires	Mouvement des populations d'un endroit à un autre	variable interne/externe

26	Gestion des déchets	Mesures et actions destinées à prendre en charge toute la chaîne des déchets depuis la pré collecte jusqu'au traitement final	variable interne
27	Dégradation des terres arables	Processus conduisant à la dégénération des terres cultivables	variable interne
28	Risques et catastrophes	Ensemble de dommages et tout autre facteur de vulnérabilité pouvant affecter l'équilibre du milieu naturel	variable Interne/externe
29	Préservation de la biodiversité	Préservation de la diversité des organismes vivants de toute origine et des écosystèmes terrestres, marins,...	variable interne
30	Innovations technologiques et technologie propre	Production et appropriation de procédés de création respectant les normes environnementales	variable interne
31	Fracture numérique	Fossé qui existe entre le nord et le sud en terme d'infrastructures et d'utilisation des TIC	variable interne
32	Poids des religieux sur le fonctionnement de l'Etat	Capacité d'influence des organisations religieuses sur la gestion des affaires publiques	variable interne
33	Pesanteurs sociologiques	Ensemble des croyances et pratiques socioculturelles qui constituent des contraintes aux changements qualitatifs de la société	variable interne
34	Conservation du patrimoine culturel et valorisation	Mesures de sauvegarde et de promotion des valeurs et richesses	variable interne
35	Accès à l'eau potable	Possibilité de disposer d'une eau en quantité et en qualité suffisante	variable interne
36	Gestion intégrée des ressources	Actions et mesures visant le développement, la gestion coordonnée et durable de l'eau, des terres et des autres ressources	variable interne
37	Modernisation de l'Etat	Ensembles de mesures et actions destinées à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'Etat	variable interne
38	Bonne gouvernance	Gestion transparente, démocratique et participative des affaires publiques et privées	variable interne
39	Décentralisation	Démarches politiques et administratives par lesquelles l'Etat transfère des domaines de compétence et de pouvoir aux collectivités locales	variable interne
40	Emploi décent	Occupation qui permette à toute personne, dans des conditions de travail acceptables, de disposer des revenus qui lui permettent au moins de satisfaire ses besoins essentiels	variable interne
41	Adéquation formation emploi	Adaptation des curricula de formation au besoin du marché de l'emploi	variable interne

42	Encadrement de l'éducation non formelle	Ensemble des mesures et actions destinées à valoriser des offres de formation et d'éducation non formelle	variable interne
43	Complémentarité médecine traditionnelle /médecine moderne	Interaction et collaboration positive entre la médecine moderne et la médecine traditionnelle	variable interne
44	Accès généralisé aux soins de santé	Plus grande disponibilité de services de santé performants pour le plus grand nombre	variable interne
45	Promotion et valorisation de la recherche	Ensemble de mesures et actions facilitant la recherche et l'utilisation effective de ses résultats	variable interne
46	Réforme foncière	Ensemble de mesures et actions destinées à améliorer les conditions d'accès à la terre	variable interne
47	Maillage territorial	Distribution équitable et équilibrée des équipements et établissements humains, de production et de distribution sur l'ensemble du territoire	variable interne
48	Accès au logement	Facilitation de l'accès à un logement décent	variable interne
49	Modernisation des infrastructures de base	Développement des infrastructures structurantes (infrastructures de transport, de communication etc...)	variable interne
50	Dégradation des mœurs	Déperdition des valeurs socioculturelles induisant des comportements néfastes pour la société	variable interne
51	Solidarité nationale	Dispositif destiné à apporter aux populations vulnérables de la société l'assistance et l'appui nécessaire	variable interne
52	Dimension genre	Prise en compte des rapports d'équité et d'égalité homme/femme dans le processus de prise de décisions et dans le fonctionnement de la société	variable interne
53	Crise identitaire	Sentiment de rejet ou de non appartenance à la communauté, d'un groupe de personnes.	variable interne
54	Droit à l'information	Dispositif législatif et réglementaire consacrant les droits pour toute personne d'accéder à l'information	variable interne
55	Liberté d'expression	Droits garantis par la constitution aux citoyens de s'exprimer librement et de façon responsable à travers les différents supports médiatiques	variable interne
56	Changement climatique	Changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat au cours de périodes comparables	variable externe

57	Pluviométrie	Niveau de pluie enregistré en terme de quantité dans l'espace et dans le temps	variable externe
58	Emergence de l'individu	Processus par lequel la citoyenneté s'affirme et qui ne soit pas basé sur les héritages familiaux	variable interne
59	Facteurs géostratégiques	Relations internationales fondées sur les intérêts des Etats ou groupe d'Etats qui influe sur l'économie	variable interne/externe

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

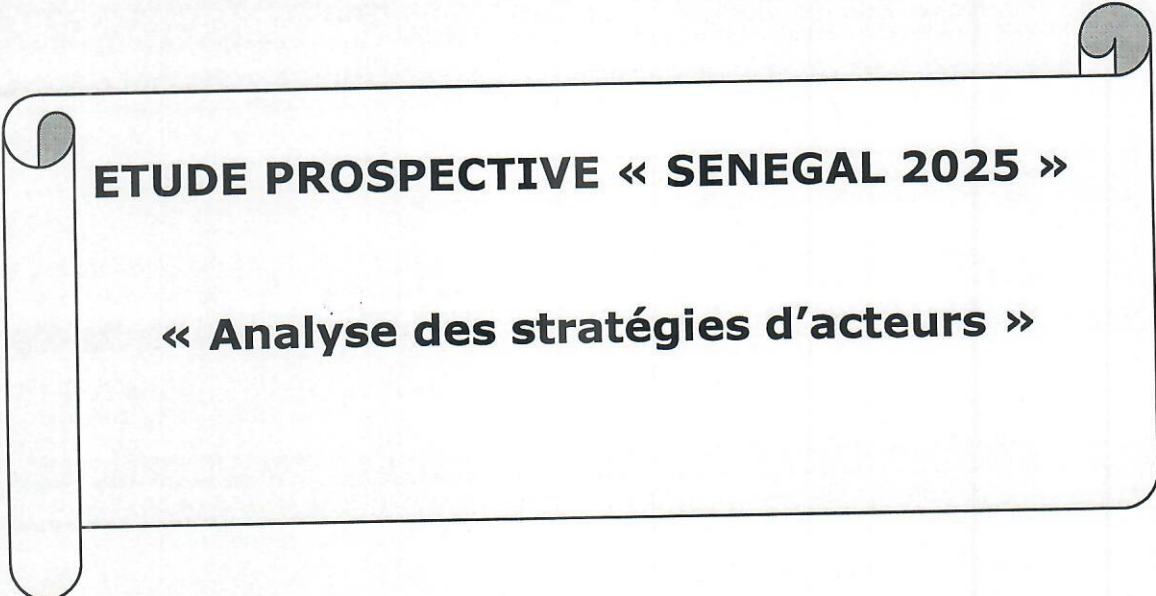
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Direction Générale du Plan

Direction des Stratégies de Développement (DSD)

106, Rue Carnot – BP 4010 – DAKAR

Tel/fax : 33 821 11 50



ETUDE PROSPECTIVE « SENEGAL 2025 »

« Analyse des stratégies d'acteurs »

Octobre-Novembre 2007

Introduction

Le développement économique se définit comme « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global ». D'après cette définition il faut que tous les acteurs économiques à savoir l'Etat, les syndicats des travailleurs, les jeunes, les femmes, etc. mettent ensemble leur force pour arriver à promouvoir le développement. C'est dire que la mise en place des changements favorables au développement du Sénégal nécessite l'appui d'une large part de la population. En effet, si cette dernière ne soutient pas le processus de changement, alors il est possible que celui-ci ne voie jamais le jour. Ce simple constat nous amène donc à nous interroger sur la question de la mobilisation des acteurs socio-économiques pour le développement de notre pays.

La théorie économique nous apprend que les agents vont décider d'apporter leur soutien au changement s'ils y ont intérêt, cette base commune à tous les modèles théoriques a donné naissance à différentes approches. Une des plus communes est celle élaborée à propos de la notion d'incertitude individuelle. Un changement améliorant la situation future d'une majorité d'agents peut être rejetée car ces derniers ne connaissent pas leur position future, c'est-à-dire qu'ils ne savent pas s'ils feront partie des perdants ou des gagnants. Cette incertitude sur les positions futures fait que les agents peuvent refuser de soutenir le changement ex-ante qu'ils soutiendraient ex-post. Ainsi, pour mettre fin au statu quo provenant de cette analyse il faut déterminer les gagnants et les perdants avec certitude. Par ailleurs nous savons que les individus raisonnent de façon stratégique et fondent leurs anticipations sur la perception qu'ils ont des incitations des décideurs politiques. En effet, l'Etat maximise son utilité qui peut ne pas toujours concorder avec celle des citoyens (Buchanan et Tullock, 1962). Ainsi les politiques mises en œuvre par l'Etat ne peuvent pas toujours faire l'unanimité au sein des administrés. Par ailleurs les groupes d'intérêt de par leur rôle prépondérant dans l'économie peuvent s'opposer au changement si celui-ci va à l'encontre de leurs intérêts. Dans ce sens les individus, de par leurs comportements, peuvent annihiler les effets escomptés de certaines réformes, et ainsi contrecarrer tout processus de développement.

Ainsi est-il important pour le Sénégal, afin de stimuler le processus de développement, de parvenir à un consensus socio-économique où chaque acteur se verrait attribuer un rôle. Mais comment parvenir à faire converger les différentes stratégies des acteurs vers un seul but qui est celui du développement. Comment les acteurs doivent-ils coordonner leurs moyens d'action pour parvenir à déclencher le processus du développement. C'est à ces quelques questions que nous essayons de répondre.

Cette étude a pour objet l'analyse prospective pour le développement socio-économique du Sénégal pour 2025. Dans cette optique nous dégageons en premier lieu la méthodologie d'approche des acteurs pour un consensus socio-économique. Les acteurs et leurs objectifs socio-économiques sont passés en revue par la suite. Dans la troisième partie de cette étude nous identifions les stratégies des acteurs ainsi que leur moyens d'action. Quelques recommandations sont données dans la quatrième partie.

I. La méthodologie d'approche des acteurs dans la perspective de réalisation d'un consensus socio-économique pour le développement en 2025

Stratégies à suivre par les dirigeants

- a. Comment faire participer les autres acteurs au développement ?
- a. Préserver la primauté de l'Etat sur les groupes de pression
- c. Comment assurer l'efficacité de la politique ?

II. L'identification des acteurs et leurs objectifs économiques et sociaux

A/ Qui sont les acteurs : analyse d'ensemble

- ☛ L'Etat et les pouvoirs publics
- ☛ Le secteur privé et les employeurs
- ☛ Les Syndicats et la Société civile
- ☛ Les femmes
- ☛ Les jeunes

B/ Que veulent-ils ?

- ☛ Réaliser une croissance accélérée
- ☛ La question de l'insertion économique et sociale
- ☛ L'accès aux biens publics et aux autres services
 - a. Service d'éducation
 - i. Pour les femmes
 - ii. Pour les jeunes
 - b. Service de santé
 - i. Pour les femmes
 - ii. Pour les jeunes
- ☛ La question de la répartition équitable du revenu

C/ Quelles sont les contraintes

- ☛ Les contraintes économiques et financières
- ☛ Les contraintes sociologiques et politiques

III. Les stratégies et les moyens d'action

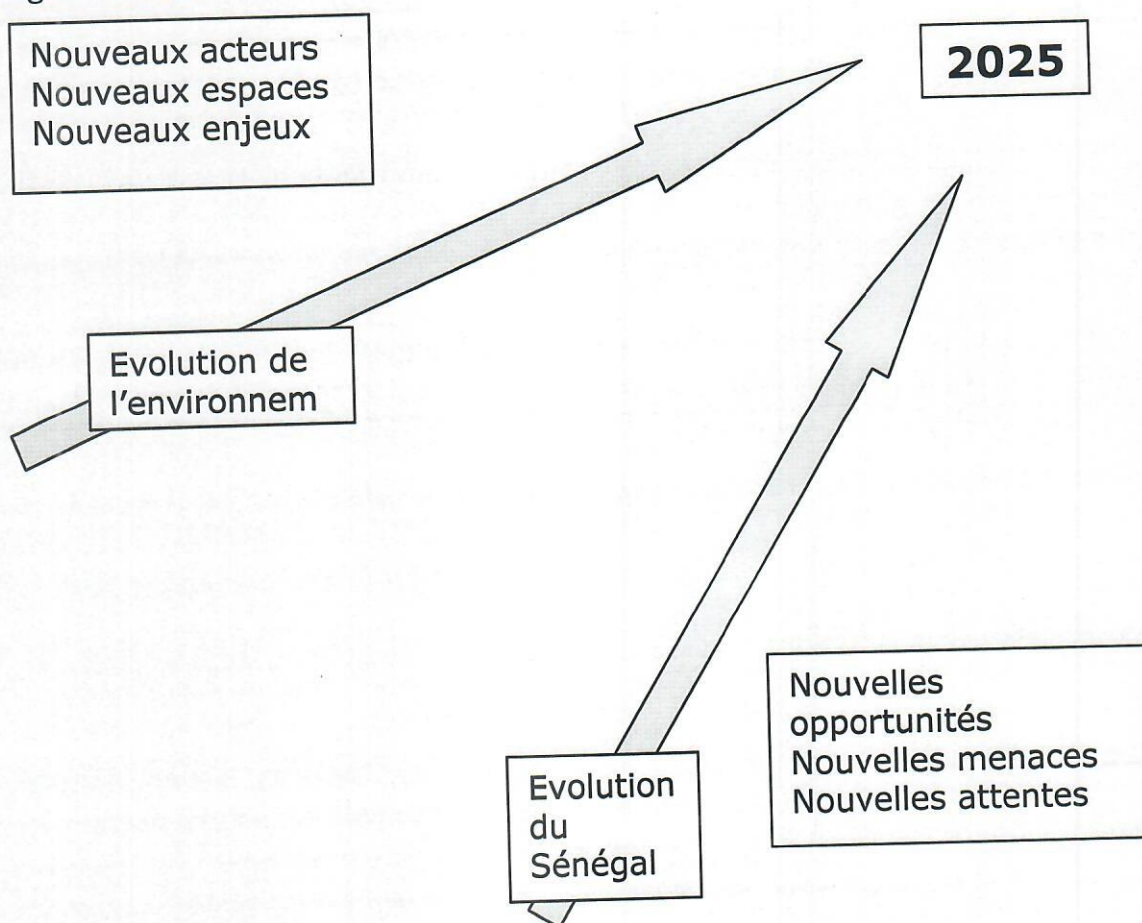
- ☛ Les stratégies de confrontation

IV. Quelques recommandations

I. La méthodologie d'approche des acteurs dans la perspective de réalisation d'un consensus socio-économique pour le développement en 2025

Le changement est difficile d'abord pour des raisons techniques : il faut concevoir et mettre en œuvre un nouveau système, une nouvelle organisation, de nouvelles procédures ; autant d'occasions de se tromper, de mal anticiper les contraintes financières et les comportements humains. Le changement est également difficile pour des raisons politiques : il faut faire des concessions, faciliter l'adhésion des opposants aux projets des réformes, accepter de nouvelles règles de partage et supporter un risque de sanction élevé.

Dans ce chapitre introductif de l'étude prospective du développement socio-économique du Sénégal en 2025, nous présentons la méthodologie d'approche des acteurs. Il s'agit pour nous de donner quelques règles de conduite pour que chaque agents mette la main dans la patte pour un développement socio-économique du Sénégal en 2025.



• **Stratégies à suivre par les dirigeants**

Le problème du commandement se pose dans tous les organismes où existe une division du travail ayant pour objet la prise de décisions et leur mise en œuvre, qu'il s'agisse des ménages, des organismes intermédiaires, ou de l'Etat-nation. Alors que l'on a surtout étudié le cas de l'Etat, des problèmes et des incidences normatives de même nature peuvent se poser au niveau des organisations de la société civile dont l'ampleur est comparable à celle d'un Etat. Du point de vue du rôle de l'Etat dans le développement, trois questions méritent examen.

a. Comment faire participer les autres acteurs au développement ?

Si l'Etat ne participe pas encore, cela peut s'expliquer de trois manières. En premier lieu, les responsables n'ont pas défini un objectif qui leur soit propre, et leur seule motivation est de conserver leur poste, en faisant tout ce qu'il faut pour cela. C'est le cas dans les modèles électoraux et c'est l'électeur médian qui indique la politique à suivre. Dans une deuxième hypothèse, l'Etat a un objectif pervers : il est prédateur pour son avantage propre. Cela a longtemps été le cas pour les Etats post-coloniaux d'Afrique. Enfin, l'Etat a le développement pour objectif, mais il a perdu son pouvoir au profit de groupes de pression organisés qui détournent à leur avantage les initiatives étatiques.

Beaucoup de travaux récents en économie ont porté sur les mesures que peut prendre un Etat pour favoriser le développement, notamment l'affectation de fonctionnaires et de responsables élus ayant pour objectifs la croissance et la satisfaction des besoins fondamentaux. Ce sont les Etats asiatiques qui ont surtout retenu l'attention. Pour améliorer les résultats du secteur public, il est nécessaire de changer les règles et les incitations selon lesquelles les décisions sont prises.

b. Comment préserver la primauté de l'Etat sur les groupes de pression ?

Un Etat qui se préoccupe du développement peut tirer un avantage de l'action d'un groupe de pression, car cette action aboutit à transférer vers les responsables officiels des ressources qu'ils peuvent utiliser ou consommer pour rester au pouvoir.

Cela a un coût, cependant : le développement, qui est l'objectif de l'Etat, est perverti par les exigences des groupes de pression, à moins que l'action de ceux-ci n'apporte à l'Etat des informations dont il ne disposait pas pour atteindre son objectif, le développement. S'il est vrai que l'action des groupes de pression a un coût en termes de gaspillage des ressources, elle est inévitable en ce sens que les incitations de ces groupes et de l'Etat sont compatibles entre elles (c'est-à-dire cohérentes avec un optimum individuel contraint). Le coût social du gaspillage de ressources et l'identité des bénéficiaires à travers les effets de l'équilibre général dépendent de la nature des ressources utilisées pour influencer sur l'Etat. L'étendue des concessions accordées par l'Etat aux groupes de pression dépend non seulement du volume des dépenses engagées par ces groupes, mais aussi du sens que prend la réaction de l'Etat.

c. Comment assurer l'efficacité de la politique ?

Pour un Etat, le pouvoir est la capacité de mener à bien ses décisions : il doit pour cela maintenir sa primauté face aux demandes des groupes de pression et mener une politique qui assoit sa crédibilité. La non- crédibilité peut avoir son origine dans une information imparfaite du secteur privé sur l'engagement réel de l'Etat ou dans la facilité avec laquelle l'Etat change d'orientation, ce qui condamne la continuité dans le temps. Si le secteur privé anticipe un retournement de la politique officielle après que les agents privés se soient adaptés aux nouvelles conditions, les résultats de la politique seront sous- optimaux. Pour contourner ce problème, les pouvoirs publics peuvent adopter plusieurs stratégies;

- d'abord un engagement précis par le canal de règles législatives et administratives ;
- ensuite, la délégation de leurs pouvoirs à un organisme spécialisé, tel qu'une Banque centrale pour la politique monétaire, le Fonds monétaire international pour la politique du taux de change, et l'OMC pour la politique commerciale ;
- troisièmement, la mise en jeu de leur représentativité, par exemple en se soumettant à des élections, ce qui implique le risque de ne plus exercer le pouvoir si les engagements pris n'ont pas été respectés. Les dictatures ont des coûts de décisions faibles mais n'ont pas à justifier leurs actes ; elles manquent donc de crédibilité et peuvent être inefficaces dans la poursuite d'une politique donnée. De même, une

direction socialiste, qui ne sait pas observer les contraintes budgétaires, manque de crédibilité car il est toujours possible de renégocier les déficits des entreprises publiques. Au contraire, les dirigeants charismatiques et qui inspirent confiance peuvent à la fois influencer sur les exigences des groupes de pression et acquérir une crédibilité;

quatrièmement, la mise en œuvre plus vigoureuse qu'il n'est nécessaire de la politique à suivre peut être le signe d'un engagement ;

enfin, une situation irréversible peut être créée par certaines décisions étatiques, comme des investissements publics massifs, ou la détention sous forme d'obligations privées des réserves de l'Etat. Un vaste désengagement de l'Etat et la privatisation d'entreprises rentables dans le contexte d'un changement de politique peuvent être interprétés comme le signe nécessaire de la recherche d'une crédibilité destinée à attirer les investissements privés.

II. L'identification des acteurs et leurs objectifs économiques et sociaux

A/ Qui sont les acteurs : analyse d'ensemble

Les acteurs socio-économiques sont principalement l'Etat, le secteur privé, les syndicats et la société civile, les femmes et les jeunes. Dans cette partie de l'étude nous analyserons successivement ces acteurs en insistant sur le rôle qu'ils doivent jouer. Les acteurs au pacte national économique et social conviennent d'apporter leurs contributions respectives, consignées ci-dessous.

● L'Etat et les pouvoirs publics

Les politiques des gouvernements vont être en majeure partie inspirées par un modèle de développement du type occidental, plus ou moins libéral ou plus ou moins socialiste selon les pays. Ce choix est un choix logique pour les élites qui ont été fortement imprégnés de culture européenne et qui n'imaginent pas à l'époque qu'une voie différente soit envisageable. Ce choix correspond aux aspirations profondes d'une partie des populations : les médias en plein développement rendent chaque jour plus proche le modèle occidental. Enfin ce choix est encouragé par les aides extérieures : les pays européens sont engagés dans un processus de développement

économique exceptionnel dans leur histoire par son ampleur et sa durée et personne ne remet en cause la voie empruntée.

Les priorités vont donc être :

- ☛ Trouver les ressources en devises nécessaires pour acquérir les biens de consommation importés de l'Occident, d'où la priorité donnée aux cultures d'exportation et au développement des ressources minières lorsque celles-ci existent ; au lien privilégié avec la métropole se substitue une plus grande intégration dans les marchés ;
- ☛ Développer l'industrie, considérée comme le symbole même de la modernité, même si les conditions ne sont pas des plus favorables : le rapport productivité/salaire est faible, les taux de change sont surévalués et ne permettent pas une réelle compétition sur les marchés mondiaux, d'où les politiques volontaristes et protectionnistes appliquées ;
- ☛ Construire les infrastructures nécessaires au développement des cultures d'exportation, des mines et de l'industrie ;
- ☛ Développer les services locaux, en particulier les services de santé et d'éducation sur le modèle occidental, et développer les institutions nécessaires à l'édification d'Etats modernes.
- ☛ Poursuivre la modernisation des infrastructures au service de l'économie nationale, notamment les infrastructures portuaires et le réseau routier et ferroviaire,
- ☛ Parachever les réformes du secteur des finances et des banques, en vue d'une meilleure maîtrise de l'allocation des ressources et de la gestion des fonds publics et pour permettre à ce secteur d'assumer pleinement son rôle dans le financement de l'économie en matière notamment de projets d'investissement.
- ☛ Accompagner le renforcement de la productivité et de la compétitivité de l'économie nationale, à travers notamment, une politique de réduction du coût du travail et d'incitation fiscale,
- ☛ Apporter l'aide nécessaire aux entreprises économiques, dans le cadre d'un programme de promotion qui doit leur permettre d'accroître leur efficacité et d'arracher des parts sur les marchés extérieurs.

L'Etat joue un rôle moteur essentiel dans la conception et la mise en œuvre de ce modèle de développement. Et les aides internationales s'ajoutant à celle de l'ancienne métropole concourent largement et à cette conception et à sa mise en œuvre.

La société civile dans son ensemble est considérée comme incapable de jouer ce rôle moteur. Et, encore insuffisamment formée aux techniques occidentales, elle est sans doute incapable de le jouer et elle se borne à répondre, plus ou moins bien, à l'impulsion de l'Etat.

Pendant un temps, ces politiques entraînent un développement, variable selon les pays, ainsi qu'une prospérité réels. On soulignera que les politiques n'ont pas fait l'objet de véritables choix, mais qu'elles sont le produit des conditions socio-économiques régnant au début des indépendances.

Les chocs extérieurs et les contradictions internes

A partir des années 1970, des chocs extérieurs vont venir perturber ce développement et montrer les faiblesses, voire les contradictions internes de l'économie sénégalaise :

- ☛ La sécheresse : elle met en évidence que les cultures vivrières ont été autant négligées depuis les indépendances qu'elles l'avait été à l'époque coloniale. Elles restent extensives, peu productives et vulnérables aux aléas climatiques. Mais les temps ont changé. Et le système de production est incapable de faire face à l'augmentation de la population (d'où la dégradation de l'environnement), à la croissance urbaine (d'où l'augmentation du déficit vivrier structurel) et à la sécheresse (d'où les situations d'urgence).
- ☛ Le choc pétrolier et le choc arachidier : les termes de l'échange se dégradent fortement et vont mettre en évidence les dangers de l'intégration dans les marchés mondiaux, les pays sahéliens n'occupent qu'une position marginale sur des marchés qu'ils ne peuvent guère influencer, leurs exportations sont peu diversifiées et leur productivité ne croît pas aussi vite que la moyenne des productivités mondiales. Aussi, dans cette extraversion croissante des économies sahéliennes, celles-ci sont-elles inévitablement perdantes.
- ☛ Sous l'effet de ces perturbations extérieures, les contradictions internes qui existaient déjà au moins en germe à l'époque coloniale et qui s'étaient beaucoup développées après les indépendances apparaissent plus clairement :

- ☛ Les nécessités de la construction d'une économie moderne et le rôle que l'Etat se donne dans cette construction amène un prélèvement élevé sur les revenus des activités productives. Quelques commerçants et chefs religieux amassent des fortunes considérables mais ils ne se constituent ni une classe de paysans aisés ni une classe bourgeoise qui serait les moteurs du développement et les clients de l'industrie.

Les paysans, trop ponctionnés, ont tendance à se retirer du marché (ou au moins du marché officiel) et la production agricole stagne. L'industrie stagne aussi, voire régresse, faute de marchés et le secteur informel se développe pour faire face aux problèmes de la survie de populations urbaines croissantes.

- ☛ L'accent mis sur les services sociaux et sur la construction d'un Etat moderne conduit à une croissance du secteur public qui devient progressivement disproportionné avec un secteur productif qui ne progresse pas au même rythme. Le développement du système scolaire entretient la croissance du secteur public, celui-ci constituant le principal débouché du système.

Enfin, les pouvoirs publics veilleront à assurer à l'entreprise les conditions de son épanouissement à travers, notamment,

- ☛ des mesures de soutien aux opérateurs économiques dans le cadre de la mise à niveau des entreprises,
- ☛ l'accompagnement des entreprises disposant d'une part de marché,
- ☛ l'amélioration de l'offre en matière de foncier industriel tout en assurant une plus grande transparence dans l'affectation des terrains d'assiette,
- ☛ la bonification des taux d'intérêt pour les investissements opérés à l'intérieur du pays,
- ☛ la réduction des charges sociales et fiscales en contrepartie de la création d'emplois,
- ☛ le renforcement et l'adaptation de l'appareil de formation pour améliorer la qualification de la ressource humaine en adéquation avec les besoins du marché du travail,
- ☛ l'encouragement et la promotion de la recherche - développement au service de l'entreprise,
- ☛ mettre en place un système national d'information économique et sociale performant assurant la disponibilité d'une information fiable, actualisée et accessible à tous les opérateurs,

- ☛ adapter la législation du travail aux mutations économiques et sociales,
- ☛ veiller à la préservation de la politique sociale nationale et de ses instruments, au renforcement de la solidarité nationale envers les catégories sociales démunies et à la modernisation des mécanismes de protection sociale, dans l'objectif d'une plus grande efficience dans le ciblage des bénéficiaires des transferts sociaux,
- ☛ adapter le système de rémunération en vigueur dans la fonction publique, conformément aux dispositions du nouveau statut général de la Fonction publique,
- ☛ améliorer la qualité et l'efficacité des prestations des administrations publiques intervenant dans le champ économique et social, notamment celles intervenant dans la promotion et le développement des activités d'investissement et d'exportation.

● Le secteur privé et les employeurs

- ☛ Participer à un développement économique intégré, favorisant la préservation et le développement de l'emploi,
- ☛ Œuvrer activement à la promotion d'une économie nationale forte d'exportations diversifiées de biens et de services, capable de compenser les retournements éventuels du marché des hydrocarbures, et de conquérir des parts de marchés localement et à l'extérieur dans le cadre d'une économie ouverte et insérée dans l'économie mondiale,
- ☛ Se mobiliser pour le développement d'une économie de production, à travers notamment, l'adhésion aux mécanismes incitatifs et consultatifs et aux différents programmes mis ou à mettre en place par le Gouvernement en faveur de l'entreprise,
- ☛ Œuvrer au développement de l'investissement productif créateur de richesses et d'emplois,
- ☛ Veiller au respect de la législation économique et sociale au sein de l'entreprise,
- ☛ Participer activement aux actions de lutte contre le chômage et soutenir les programmes liés à l'emploi des jeunes diplômés, à l'apprentissage et à la mise en adéquation de la formation aux besoins, de l'économie,

- ✓ Instaurer, en concertation avec les représentants des travailleurs, un système de rémunération incitatif, basé sur l'amélioration de la productivité, les performances de l'entreprise et l'évolution du coût de la vie,
- ✓ Préparer les conditions pour la mise en œuvre de l'accord obtenu lors de la tripartite des 3 et 4 mars 2005, portant sur les allocations familiales,
- ✓ Créer des conditions de travail décentes, améliorer constamment les méthodes de travail, promouvoir et préserver la santé et la sécurité au travail,
- ✓ Assurer une valorisation continue de la ressource humaine par la formation et le développement des compétences,
- ✓ Participer activement à la lutte contre l'économie informelle à travers notamment la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale, parafiscale et toute forme de violation de la législation et de la réglementation,
- ✓ Moderniser l'outil de production et améliorer la qualité des produits pour faire face à la concurrence étrangère et tirer profit de la conjoncture favorable actuelle pour augmenter leurs plans de charge,
- ✓ Contribuer activement à l'édification du système national d'information par la production et la diffusion d'informations statistiques fiables et régulières et par une participation active aux enquêtes menées par les pouvoirs publics.

● Les Syndicats et la Société civile

- ✓ Se mobiliser pour contribuer à l'instauration d'un climat favorable au développement économique et social et participer à l'explication de toutes orientations relatives au développement durable et au maintien de la compétitivité de l'économie nationale,
- ✓ Soutenir toute action allant dans le sens du respect de la législation sociale et de la rigueur dans son application,
- ✓ Sensibiliser les travailleurs au respect de leurs obligations sur les lieux de travail et contribuer à la promotion de la valeur travail et des vertus de l'effort productif,
- ✓ Apporter une contribution active à la réussite du programme national de développement, à travers un soutien aux réformes économiques mises en

place, et à la promotion de l'emploi fondée sur l'investissement et la création d'activités,

- Mobiliser les travailleurs en faveur d'une amélioration de la productivité du travail, de la qualité et de la compétitivité de la production nationale,
- Préserver la stabilité sociale indispensable à toute politique de développement par le recours au dialogue, à la concertation, l'arbitrage et à la pratique de la médiation et ce, dans un souci de prévention de l'émergence de conflits sociaux et de contribution à leur règlement.

● Les femmes

De nos jours, les femmes ont pris conscience de leur retard par rapport aux hommes en matière de scolarisation, d'éducation et de formation. Leur contribution dans le processus de développement était relativement basse. Cependant à travers cette prise de conscience, de nombreuses initiatives sont nées : associations des droits de la femme ; développement de la microfinance et des tontines ; mises en place des Ministères de l'action sociale et des femmes ; Fonds des Nations Unies pour la Femme et voire même la célébration de la journée internationale de la femme (le 08 Mars).

A travers cette journée, les femmes organisent des colloques et séminaires pendant lesquels elles réfléchissent sur leur contribution au développement du pays. Ces différentes organisations citées ci-haut leur viennent en appui. Il convient de se mettre à l'évidence que les femmes étaient d'antan marginalisées et réduites aux foyers. En Afrique, l'on ressent toujours quelques germes de ces faits. L'heure de la révolution a sonné et les concernées tendent à reconquérir le monde en promouvant l'égalité des sexes (**FNUAP, rapport annuel sur la population, 2005**) et en occupant des hautes fonctions dans les institutions. On constate ainsi qu'au Libéria, une femme est à la tête de la nation ; aux Etats-Unis d'Amérique, les femmes s'imposent dans les prises de décision.

En revendiquant l'égalité entre les sexes, les femmes se voient aussi aptes que les hommes à diriger les organisations. Au niveau de l'Afrique subsaharienne, la contribution des femmes à la stratégie de croissance accélérée n'est pas à négliger. Le Sénégal de par sa vision libérale encourage bien les femmes dans ce cadre d'idée. C'est ainsi qu'elles sont présentes dans toutes les couches et structures. Nous allons donc ébaucher quelques domaines dans lesquels elles peuvent intervenir pour

contribuer à la croissance accélérée du Sénégal d'ici 2025 lui permettant ainsi d'intégrer le rang des pays émergents.

Il s'agit de proposer un cadre général autour duquel les débats sur la condition de la femme pourront s'élaborer et se positionner.

Impact en termes de genre et d'égalité de la législation du travail et de sa mise en œuvre

Sur le plan juridique, les droits civils et politiques des femmes sont désormais reconnus par la Constitution ou la loi dans la plupart des pays notamment dans notre pays. Le Sénégal a également ratifié les principales conventions internationales (O.N.U., O.I.T.). Les principaux problèmes relevés aujourd'hui tiennent donc essentiellement aux lacunes constatées en matière de mise en œuvre des dispositions juridiques existantes. Les droits relatifs au statut personnel rencontrent encore d'importantes difficultés en raison des perceptions différentes des traditions et des prescrits religieux qui peuvent entraver l'accès réel des femmes à l'égalité. Les stéréotypes qu'elles véhiculent en termes de rôle et de responsabilité des hommes et des femmes pèsent ainsi sur certaines législations mais surtout sur leur mise en œuvre. L'ignorance de la population de l'existence d'une législation favorable à l'égalité et la méconnaissance des femmes de leurs droits constituent autant de facteurs aggravants. On constate aussi que des mécanismes efficaces de suivi de la mise en pratique de ces droits font défaut. Enfin, il a été relevé que les actions positives sont encore peu utilisées. Sur le plan socio-économique, on observe une constance de la participation des femmes au marché du travail au cours des 10 dernières années dans le monde. Néanmoins, cette participation reste nettement moins élevée que celle des hommes.

L'examen de l'évolution de l'emploi féminin par secteur d'activité atteste de l'existence d'une forte ségrégation horizontale : presque absent de l'emploi industriel, l'emploi salarié des femmes se concentre principalement dans les secteurs de l'administration, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et des services sociaux.

La croissance importante du secteur tertiaire, favorable à la féminisation de l'emploi, ne doit toutefois pas faire illusion : les femmes occupent à peine 10 à 20% des emplois de gestion et d'administration dans le monde. L'emploi tertiaire se caractérise en outre par une forte ségrégation verticale : les emplois de bureau (secrétaire, standardiste....), majoritairement féminins, sont classés au bas de

l'échelle et ils sont moins bien rémunérés que les emplois ouvriers qualifiés. A niveau de qualification égale, les femmes obtiennent plus difficilement que les hommes des postes de cadres et des emplois de direction. De surcroît, le salaire des femmes cadres augmente moins vite que celui des hommes. La disponibilité, la mobilité et le développement des carrières de femmes sont lourdement entravés par les contraintes familiales, les tâches de soins aux enfants et aux personnes dépendantes étant assumées par les femmes en l'absence d'infrastructures collectives de garde et de soins appropriées. Comme il ressort de certains rapports nationaux, le conservatisme de la société et de l'administration représente un sérieux obstacle, tant il est vrai qu'un accès plus large des femmes aux postes de décision pourrait entraîner un renouvellement important tant du personnel dirigeant que des modalités de définition des politiques. Dans certains pays dont le notre, l'ouverture économique a fragilisé la production locale notamment dans le textile qui occupe une proportion élevée de main d'œuvre féminine. Dans la foulée des réformes économiques, la privatisation du secteur public où l'emploi est relativement féminisé provoque un accroissement du chômage des femmes. Le problème du chômage féminin est principalement un phénomène urbain et il concerne une part élevée de diplômées universitaires. Les effets de la mondialisation sur le marché local du travail combinés à la rapidité des mutations technologiques renforcent la tendance à la dualisation du marché du travail. Sur ce marché du travail segmenté, l'égalité des travailleurs et les travailleuses n'est pas acquise. Le premier segment est composé d'emplois salariés de haut niveau et bien rémunérés et très qualifiés, majoritairement masculine, et un secteur secondaire d'emplois précaires à bas salaires qui occupe une main d'œuvre féminine dotée de qualifications intermédiaires. Les travailleuses peu ou pas qualifiées et exclues du marché du travail dit "régulier" n'ont d'autre choix que de travailler dans le cadre du secteur informel.

Conciliation de la vie familiale et professionnelle

Dans notre pays comme dans beaucoup d'autres, les tâches domestiques restent largement dévolues aux femmes. Lorsqu'elles se professionnalisent, ces tâches deviennent des métiers mal payés et situés au bas de l'échelle professionnelle. Dans la plupart des pays, le manque de structures collectives permettant une meilleure conciliation, pour tous, des différents aspects de la vie sociale (vie familiale, vie professionnelle, vie culturelle et vie politique) constitue un obstacle majeur tant à l'extension -quantitative- de l'emploi féminin qu'à l'amélioration - qualitative - des

conditions de travail et de vie de la plupart des femmes. La création d'un environnement plus propice à une telle conciliation paraissant plus que nécessaire dans la plupart des pays, des investigations approfondies devraient pouvoir être menées concernant la couverture des besoins, dans chaque pays, en matière de structures de garde de la petite enfance et d'accueil extra scolaire, d'aménagement du temps de travail et du partage équilibré des responsabilités familiales entre femmes et hommes. A ce niveau notre pays a fait de très gros efforts concernant la prise en charge de la petite enfance mais il faudrait que cet effort se poursuive et que des actions soient entreprises notamment dans le domaine de l'aménagement de temps de travail des femmes.

● Les jeunes : l'acteur clé sans doute

Une nouvelle approche : les jeunes constituent un atout et non pas un problème.

Les jeunes sénégalais sont la source de précieuses contributions en tant qu'innovateurs, entrepreneurs, ouvriers à la production, consommateurs, citoyens et membres de la société civile. Ce sont eux qui sont à l'avant-garde de la révolution des technologies de l'information et de la communication. Ce sont eux les artistes et les athlètes. Bref, les jeunes sont un atout, des partenaires inestimables pour le développement économique et social, dont la créativité, l'enthousiasme et le dynamisme peuvent être mis à son service.

Les progrès rapides de la mondialisation et de la technologie ont déjà donné à bon nombre de jeunes des deux sexes des possibilités sans précédent d'éducation, d'innovation et de travail utile et enrichissant. Cette nouvelle génération de jeunes des deux sexes qui arrive sur le marché du travail est pleine de ressources; c'est la mieux éduquée et la mieux formée pour la vie active qui ait jamais existé dans notre pays.

De nombreux jeunes, qui n'arrivent pas à s'implanter sur le marché du travail, se retrouvent sans emploi du tout, avec moins d'heures de travail qu'ils ne le souhaiteraient ou dans des emplois mal payés et sans avenir, principalement dans le secteur informel, où ils n'ont guère de protection, de sécurité ni de possibilités de se faire entendre et pas de réelles perspectives d'avenir. De plus, leur parcours personnel varie. Les statistiques, tout en donnant à réfléchir, ne révèlent cependant qu'une partie des ravages que le chômage et le sous-emploi font chez les jeunes des deux

sexes, dans leurs familles et leurs communautés, par les difficultés économiques, les souffrances personnelles, l'exclusion sociale, les manques à produire et le gaspillage de capital humain qu'ils entraînent. Il n'est donc pas surprenant que ceux qui se considèrent comme les laissés-pour-compte de l'économie du savoir et de la société de l'informatique se sentent frustrés et privés d'espoir.

Les jeunes demandent maintenant que l'on entende leur voix, que l'on s'occupe des questions qui les touchent et que l'on reconnaisse leur rôle. Au lieu d'être considérés comme un groupe cible auquel il faut trouver des emplois, ils veulent être acceptés comme partenaires pour le développement et pouvoir ainsi aider à tracer une voie commune et à forger l'avenir pour tous. L'afflux de jeunes attendu sur le marché du travail devrait être reconnu comme une immense chance et un énorme potentiel de développement économique et social, au lieu d'être considéré comme un problème.

Il est plus que nécessaire que les jeunes du Sénégal nouent une alliance solide pour :

- ☛ Qu'ils soient reconnus comme un atout pour le développement économique et social;
- ☛ Plaider pour des politiques de l'emploi plus ouvertes, qui permettent d'exploiter au maximum le potentiel de tous les jeunes.

Il faut noter que les acteurs ont cinq attitudes personnelles ou collectives face à l'avenir :

- ☛ Etre inactif : Attendre, être contemplatif et subir son sort avec passivité ;
- ☛ Etre actif, c'est-à-dire se dépenser en suivant les règles du jeu ;
- ☛ Etre réactif : Réagir à des stimuli extérieurs et s'adapter aux situations qui se présentent ;
- ☛ Etre préactifs : Se préparer aux changements prévisibles ;
- ☛ Etre rétroactif : Anticiper le changement, le provoquer.

C'est justement la dernière attitude que l'on pourrait attendre de la jeunesse dans sa définition même.

Enjeux

La situation des jeunes d'aujourd'hui offre au monde l'occasion sans précédent d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté (chapitre 1 du rapport de la Banque mondiale sur la jeunesse).

Au Sénégal particulièrement, grâce aux résultats obtenus sur le front du développement au cours des dernières décennies, plus de jeunes achèvent le cycle primaire, et survivent aux maladies de l'enfance. De plus, cette jeunesse est en meilleure santé et plus éduquée qu'elle ne l'a jamais été auparavant. Toutefois, pour réussir dans l'économie mondiale concurrentielle d'aujourd'hui, ils doivent avoir une formation encore plus poussée que la simple alphabétisation ; pour rester en bonne santé, ils doivent éviter de nouvelles maladies, telles que les maladies sexuellement transmissibles ou les maladies dues aux tabacs et autres. Ensuite, la baisse des taux de fécondité signifie que les jeunes d'aujourd'hui feront leur entrée sur le marché du travail avec moins de personnes à charge, et partant moins de personnes à faire vivre. Cependant, s'ils restaient longtemps sans travailler, ils pourraient peser lourdement sur l'économie.

Aussi, il est temps pour notre jeunesse de ne plus agir en tenant compte seulement du milieu qui l'entoure, mais en tenant compte du futur tel qu'il peut le concevoir, et aussi de manière que la société entière en bénéficie.

L'accélération de la croissance démographique, l'exode rural qui concerne principalement les jeunes font que plus de la moitié de la population urbaine est désormais constituée par des moins de vingt ans. Cette société de jeunes est largement coupée des valeurs traditionnelles. Elle échappe à la pression du groupe familial resté au village et subit peu l'influence du groupe familial adulte présent en ville, lui-même peu sûr de ses valeurs et dont l'expérience a cessé d'être crédible et se trouve récusée.

Contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres sociétés urbaines en émergence, les valeurs traditionnelles sahéliennes étaient plus imposées par le groupe qu'intériorisées par l'individu. Il n'y a donc guère de phénomènes d'hystérésis, de persistance provisoire de valeurs qui ont cessé d'être imposées. Même si beaucoup de jeunes ne souhaitent pas rompre avec la tradition, ou ce qu'ils pensent être la tradition, les valeurs traditionnelles ne jouent plus un rôle réel que pour une très petite minorité.

Cette société de jeunes est donc en quête de valeurs nouvelles. Ils adoptent des idéologies variées.

En effet, une grande partie de cette société de jeunes est fascinée par le modèle de consommation occidentale, un modèle véhiculé par le système éducatif et rendu proche par les médias, un modèle vécu non seulement par la minorité des

occidentaux qui habite ou qui passe dans les villes sahéliennes, mais vécu aussi par une minorité privilégiée de frères de race. Une autre partie de la jeunesse, minoritaire, rejette ce modèle considéré comme corrupteur des sociétés africaines et le rejette souvent au nom de l'Islam.

De toute façon au Sénégal, cette société de jeunes manque de moyens pour accéder à ce modèle. Seule une minorité de jeunes, ceux qui ont réussi à entrer dans l'économie moderne, y a vraiment accès. Les autres sont en chômage ou sont employés par le secteur informel où ils n'ont souvent qu'un salaire de survie (les « apprentis », les jeunes qui arrivent du village sont souvent exploités par les 'patrons' du secteur informel, renouant ainsi avec les usages de la société traditionnelle où les jeunes étaient largement dépendants des anciens).

La fascination exercée par le modèle de consommation occidental, la remise en question des valeurs traditionnelles, et le manque de moyens pour accéder au modèle de consommation rêvé produisent les effets bien connus :

- ☛ Le désarroi devant l'effondrement des valeurs ; la sécurité affective procurée par la société traditionnelle a disparu et les jeunes sont à la recherche d'une intégration dans un groupe social qui leur assure cette sécurité ;
- ☛ L'inquiétude d'un avenir incertain ; le succès scolaire n'est plus désormais une garantie d'accès à la minorité privilégiée et n'est plus rassurante ; et à plus forte raison, l'échec scolaire est-il source d'inquiétude.
- ☛ La délinquance juvénile sous ses différentes formes et la prostitution pour se procurer les moyens que la société refuse ;
- ☛ La fuite dans les drogues, l'alcool ou le refuge dans le sport, la musique, la danse.

Les besoins de la jeunesse

Leurs besoins vont de l'éducation, l'emploi à la formation et acquièrent ainsi le savoir. En effet la théorie néoclassique considère le savoir comme moteur de la croissance économique. Le savoir tient ainsi une place centrale et un rôle fondamental dans les déterminants de la croissance économique. La production du savoir induit des progrès grâce à une externalité positive issue de la connaissance. Il paraît donc indispensable d'investir dans la jeunesse notamment à travers la formation et l'éducation car elles procurent du savoir à l'individu car en assurant l'éducation et la formation des individus, ceux-ci doivent les mettre plus tard au service de la nation.

La théorie néoclassique montre que l'éducation et la formation professionnelle d'un agent représentent un investissement dont l'agent attend un bénéfice en termes d'emploi et de salaire. Ainsi le futur candidat à l'embauche s'analysera comme un gestionnaire en maximisant son profit. Il peut donc investir en capital humain en suivant par exemple une formation dans le cas où le taux de rendement de l'investissement est supérieur au taux d'intérêt. Autrement dit, les jeunes Sénégalais, constitués pour la plupart du temps des étudiants pourront contribuer énormément à la croissance économique d'ici 2025 dans la mesure où le capital humain est devenu un indicateur incontournable de développement économique d'un pays. La jeunesse apparaît ainsi comme un élément d'une importance clé car elle est un moyen pour mettre un terme au cycle intergénérationnel de la pauvreté.

La jeunesse représente une source d'espoir, un vivier de ressources et de compétences, mais aussi un levier pour une croissance socio-économique durable et partagée. Autrement dit, la jeunesse est au centre de toute stratégie de développement et les instruments utilisés sont l'éducation, la formation et l'emploi ou la santé. Il convient donc de se rendre à l'évidence que l'investissement dans la jeunesse est un gage du développement.

En somme, les jeunes, vecteurs de développement et futurs dirigeants de la nation sont incontournables dans le processus d'une croissance économique. Leur apport dans ce développement s'analyse aussi bien à court terme qu'à long terme. Cependant l'Etat doit tracer les grandes orientations à savoir :

- ☛ appuyer les jeunes pour leur permettre de poursuivre leurs études ;
- ☛ renforcer la capacité des jeunes à exercer leurs droits à la santé afin d'éviter les maladies (infections sexuellement transmissibles) et les grossesses ;
- ☛ attirer de nouveaux investissements pour créer davantage d'emplois aux jeunes ;
- ☛ développer une offre de logement diversifiée ;
- ☛ encourager les organisations des jeunes dans l'exercice du leadership ;
- ☛ améliorer l'information des jeunes et mieux coordonner les dispositifs existants.
- ☛ développer et promouvoir les micro-activités individuels et collectives.
- ☛ adapter le système éducatif aux exigences du monde du travail à travers la mise en place de programmes de formations professionnelles.

Nous savons qu'à côté de ces jeunes qui ont pu bénéficier d'une certaine qualification, se trouve également une autre composante marginalisée (qui n'a guère accès à la

formation, à l'éducation etc.). Il s'agit comme le souligne la Banque mondiale, de leur accorder une seconde chance, notamment en modernisant le secteur informel et le secteur agricole qui permettrait de contrôler l'exode rural et d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Les priorités d'objectifs

1) Cultiver en elle-même le goût d'entreprendre

Tout d'abord, les jeunes doivent être sensibles et stimulés à l'esprit d'entreprendre. Cela suppose qu'ils aient la capacité et la motivation d'exploiter les nombreuses opportunités qui s'offriraient à eux, mais aussi cette propension à identifier des projets judicieux et accepter de prendre des risques.

Cela devrait commencer par une impulsion de l'approche entrepreneuriale qui aura un impact positif sur tous les secteurs d'activité, vu le rôle moteur que pourrait jouer une jeunesse rétroactive dans le processus de croissance et de développement.

Enfin, elle doit savoir mobiliser le secteur financier en se mettant en valeur et en promouvant la coopération et la confiance avec ces dernières.

2) Adoption d'un mode de vie sain et civique

Si l'on prend les taux de mortalité comme critère, les jeunes représentent un groupe sain : un enfant de 10 ans a 97 % des chances d'atteindre l'âge de 25 ans. La mortalité est une mesure trompeuse de la santé des jeunes, car elle ne tient pas compte du comportement qui met en danger leur santé par la suite. C'est pendant la jeunesse que l'on commence à fumer, à consommer de l'alcool et des drogues, à être sexuellement actif, et à décider tout seul de son régime alimentaire et de son activité physique — autant de comportements qui persistent et influent sur la santé future. Les effets sur la santé de certains de ces comportements de jeunesse ne se feront pleinement sentir qu'à l'âge adulte. Ces décisions de jeunesse peuvent avoir des conséquences d'une portée considérable — priver l'économie de capital humain productif et accroître les dépenses publiques de santé.

3) Fondation d'une famille

Les premiers accouchements, le commencement de l'exercice du rôle parental, ont lieu pendant la jeunesse. La plupart des accouchements survenant parmi les femmes de 15 à 24 ans — une des conséquences de la baisse de fécondité dans la majorité des pays au cours des deux dernières décennies — ce sont les jeunes qui déterminent la transition démographique. Lorsqu'elles atteignent l'âge de 25 ans, près de 60 % filles sont déjà devenues des mères. La transition démographique se produit plus tard chez les garçons, la plupart devenant pères entre 25 et 29 ans. La capacité et la volonté des jeunes parents d'investir dans leurs enfants constituent le facteur déterminant des résultats qu'obtiendront les générations futures. Les jeunes gens devraient donc investir suffisamment dans le planning familial ou les services de santé maternelle.

4) Etre au cœur de la société

La jeunesse doit rester de nos jours au cœur de toutes les activités : que ce soit dans les familles ou dans les débats politiques et économiques, les jeunes ont un rôle fondamental dans certaines prises de décisions car ils représentent les futurs bâtisseurs de la nation. Et pour bien jouer ce rôle, elle doit se constituer en groupement, comme l'a fait la société civile. C'est en ce moment seulement qu'elle pourra s'intégrer de manière efficiente dans le processus de développement économique et social et partant vaincre les conflits intergénérationnels.

B/ Que veulent-ils ?

☛ **Réaliser une croissance accélérée**

☛ **La question de l'insertion économique et sociale**

Pour le Sénégal, il est indispensable que les pouvoirs publics, aux niveaux national et local, encouragent une notion plus large et plus dynamique de l'esprit d'entreprise afin de stimuler à la fois l'initiative personnelle et des initiatives dans un large éventail d'organisations, incluant mais dépassant aussi, le secteur privé : petites et moyennes entreprises, entreprises d'intérêt collectif, coopératives, secteur public, syndicats et organisations de jeunes. Il faut en outre que le pays renforce sa politique et ses programmes pour faire en sorte que les petites entreprises puissent prospérer

et créer des emplois décents dans le cadre d'un environnement porteur. Le Sénégal devrait se fixer des objectifs et des cibles en vue d'un vaste programme de réformes fondé sur les meilleures pratiques, ce processus étant susceptible d'offrir davantage de flexibilité aux entreprises et plus de sécurité aux travailleurs. Ainsi pourra-t-on résoudre les problèmes liés principalement à l'insertion économique et sociale des femmes et des jeunes.

i. Les femmes

Création et gestion d'entreprises par des femmes

Les motivations des femmes à créer leur entreprise sont :

- le besoin d'une plus grande indépendance que leur confère le fait d'exercer leur propre métier,
- des circonstances de vie personnelle toujours liées au besoin de gagner sa vie,
- l'impossibilité de trouver un emploi salarié malgré de longues recherches.

Pour faire de la création d'entreprise, et particulièrement de micro-entreprises, un facteur de promotion économique des femmes, une analyse en termes de genre de la dynamique de leur création et de leur développement ainsi que des conditions de leur réussite ou de leur échec se révèle plus que nécessaire. Les rares études disponibles relatives à nos pays indiquent en effet que les conditions de création et d'exercice de l'entrepreneuriat masculin et féminin sont loin d'être similaires. Ainsi, l'existence d'entreprises gérées par des femmes varie considérablement selon les secteurs d'activités, les femmes « entrepreneurs » étant surtout représentées dans le secteur des services. A l'échelle mondiale, on estime aujourd'hui à 500 millions le nombre de personnes qui travaillent dans des micro-entreprises. Les données fournies pour l'Afrique subsaharienne font valoir le dynamisme des femmes dans ce secteur. Les données de recensement sont cependant fort approximatives car les créations de micro entreprises prennent rarement les formes de sociétés légales et leurs activités relèvent souvent du secteur informel. Outre les nombreuses tâches dans le secteur agricole et dans le travail domestique (nettoyage, cuisine), on relève des activités de tissage, de couture, de tricot, de broderie et de teinture ainsi que d'autres formes d'artisanat. La micro entreprise se présente sous plusieurs facettes, avec une prédominance pour le travail à domicile. Les principaux obstacles à la

création et au développement des micro entreprises gérées par des femmes sont l'absence de facilités de financement et de crédits systématisés et la difficulté de constituer et ensuite d'élargir les réseaux commerciaux.

D'autres barrières peuvent être citées :

- ☛ L'appartenance d'un grand nombre de micro-entreprises au secteur informel,
- ☛ La faible structure financière (faible capitalisation, mauvaise gestion de trésorerie, et la non différenciation entre budget familial et budget de l'entreprise),
- ☛ Le manque de méthodes de gestion et de marketing et de système formel de comptabilité,
- ☛ Le retard technologique,
- ☛ L'absence de circuits de commercialisation sur le marché national et de l'exportation,
- ☛ Le manque de formation et de qualifications du personnel de ces PME,
- ☛ Le faible contrôle de qualité et le manque de standardisation des produits (label de qualité).

Les actions visant à développer l'entrepreneuriat féminin doivent donc s'articuler autour des axes suivants :

- ☛ Plus grande participation des femmes à la vie sociale, économique et politique,
- ☛ Soutien aux associations de femmes par le développement du partenariat entre ONG du Nord et du Sud,
- ☛ la mise sur pied de réseaux pour faciliter la distribution des produits,
- ☛ le développement du partenariat entre ONG et institutions nationales,
- ☛ la facilité de financement et de crédit.

Les femmes dans la production agricole

Alors que l'agriculture est la composante la plus grande de l'économie nationale, la croissance du secteur est inférieure à ce qu'elle pourrait être car beaucoup de femmes travaillant dans ce secteur sont dépouillées du pouvoir qui devrait leur revenir. Les inégalités entre les sexes se reflètent au niveau de la constitution de partenariats entre agricultrices ainsi que l'usage des ressources de la terre, et les découragent de prendre des risques. Dans les exploitations familiales,

alors que les femmes peuvent influencer les décisions, c'est le chef de famille mâle qui a le dernier mot dans le processus de prise de décision et qui contrôle les ressources en capital et en travail de la famille. L'incertitude d'accéder à la terre et une longue tradition de perte des droits à la terre ont découragé les investissements des femmes sur ce qui devrait être leur propre terre.

De plus, les restrictions – souvent imposées par les conventions sociales – en ce qui concerne l'exploitation de la terre par les femmes limitent leur habilité à participer dans des activités agro forestières ou d'autres programmes reposant sur l'exploitation de la terre à long terme. Autorisées essentiellement à travailler les terres les moins fertiles, les femmes peuvent seulement le plus souvent cultiver de petites quantités, pendant que les hommes exploitent les terres les plus fertiles pour les cultures commerciales.

Au Sénégal, avec l'accentuation du phénomène de l'exode rural, les femmes rurales sont surchargées de travail. Elles assurent 70% de la production vivrière et s'occupent de toute la chaîne alimentaire: production, transformation, consommation. C'est la raison pour laquelle elles jouent un rôle important dans les stratégies de sécurité alimentaire et de survie de la famille. En plus de la corvée de l'eau, de la recherche du bois et des autres travaux domestiques, les femmes sont aussi obligées de développer des activités génératrices de revenus pour faire face à leurs responsabilités familiales.

Avec la suppression de toutes les subventions à l'agriculture, l'accès des femmes aux ressources productives devient plus difficile et se traduit par un manque de semences, d'intrants divers et de matériels agricoles. En dépit de tout cela, si les femmes arrivent à produire, la commercialisation des produits agricoles devient difficile dans un environnement caractérisé par une politique de libéralisation. Le commerce intérieur est étouffé. Les femmes sont concurrencées à tous les niveaux (national et international) et incapables d'intégrer le marché mondial.

Des programmes destinés à donner le pouvoir aux femmes paysannes pourraient permettre d'accroître l'accès des femmes aux facteurs de production et à la propriété de la terre, de dispenser des services de vulgarisation agricole plus équitables, et améliorer les techniques de traitement des produits agricoles et de stockage à petite échelle.

ii. Les jeunes

Aptitude à l'emploi : investir dans l'éducation et la formation professionnelle en faveur des jeunes et améliorer l'impact de ces investissements.

Dans le Sénégal d'aujourd'hui, il y a trop de personnes qui n'ont pas reçu l'instruction nécessaire et la formation adéquate pour pouvoir prétendre à des emplois gratifiants et productifs et il existe un trop grand nombre d'emplois improductifs pauvrement rémunérés. L'éducation commence par l'alphabétisation et, malgré d'immenses progrès, on enregistre encore un déficit énorme sur ce plan. Au Sénégal, la formation est encore trop déconnectée des besoins du marché du travail. Les jeunes n'ont souvent pas accès aux services et au soutien du marché du travail qui leur sont nécessaires pour s'assurer un travail décent et productif. Il est temps de briser le cercle vicieux de l'insuffisance de l'éducation et de la formation, des emplois médiocres et de la pauvreté. Il est nécessaire que le pays revoie, repense et réoriente sa politique concernant l'enseignement, la formation professionnelle et le marché du travail afin de faciliter le passage de l'école au monde du travail et de donner un bon démarrage dans la vie active. Le Sénégal devrait se fixer des objectifs et des cibles fondés sur les meilleures pratiques/meilleurs résultats en ce qui concerne les investissements consacrés à l'éducation et à la formation et toute autre mesure visant à renforcer l'aptitude à l'emploi, afin que les jeunes obtiennent des emplois et bénéficient d'une justice sociale.

Égalité des chances : donner aux jeunes filles les mêmes possibilités qu'aux jeunes gens :

Dans notre pays, les filles ne bénéficient pas des mêmes possibilités d'enseignement que les garçons, ce qui entraîne de grandes inégalités entre les sexes sur le plan de l'alphabétisation. Indépendamment de ces différences dans les systèmes éducatifs, les jeunes filles ont en général de plus grandes difficultés que les jeunes gens à entrer dans le monde du travail – et à y rester –, en raison de politiques discriminatoires, de barrières structurelles et de préjugés culturels. Il est nécessaire que notre pays garantisse l'égalité des chances pour les jeunes filles quand elles entrent dans le monde du travail, et ce tout au long de leur vie active. Le Sénégal devrait se fixer des objectifs et des buts visant à faire disparaître les inégalités selon le sexe en ce qui concerne l'accès à l'éducation, à la formation et aux marchés du travail, et mettre au point et appliquer dans ces domaines les politiques nécessaires visant à assurer l'égalité entre les sexes.

Esprit d'entreprise : faciliter le lancement et la gestion d'entreprises afin d'offrir des emplois plus nombreux et meilleurs aux jeunes filles et aux jeunes gens; Il y a dans le notre pays trop peu d'employeurs et par conséquent trop peu de possibilités d'emplois. La lourdeur des démarches et des réglementations entrave le lancement d'entreprises nouvelles. Il est nécessaire que le Sénégal repense et réoriente le cadre juridique et institutionnel du monde des affaires pour faciliter le démarrage et l'exploitation d'une entreprise.

Le Sénégal devrait se fixer comme priorité absolue d'obtenir des données véritables, fiables et adéquates sur l'économie informelle et sur les règles et procédures exigées pour lancer et exploiter légalement une nouvelle entreprise. En se fondant sur une meilleure compréhension des obstacles institutionnels, il faudrait arrêter des mesures permettant à cette partie du système économique d'être intégrée dans l'économie générale et d'en augmenter la productivité par le biais de la facilitation juridique. Cet examen devrait aller de pair avec le respect des normes d'emploi, facteur fondamental si l'on veut parvenir à la productivité et à la prospérité. Création d'emplois : placer la création d'emplois au centre de toute politique macroéconomique.

Si l'on veut un maximum d'efficacité dans les priorités ci-dessus mentionnées – aptitude à l'emploi, égalité des chances et esprit d'entreprise – il faut un environnement porteur qui place la création d'emplois au centre des politiques macroéconomiques et autres politiques publiques. L'aptitude à l'emploi exige non seulement des compétences et une formation appropriées, mais aussi une action des pouvoirs publics génératrice de nouvelles possibilités d'emploi où ces compétences peuvent être mises en valeur. Investir dans la jeunesse ce n'est pas faire en sorte que les jeunes soient plus compétents; cela exige aussi l'engagement des partenaires des secteurs public et privé de maintenir la création d'emplois au centre de leurs stratégies d'investissement. L'égalité des chances devrait progresser en droite ligne pour aboutir à une augmentation des possibilités d'emploi, tant pour les hommes que pour les femmes. Quant à l'esprit d'entreprise, il mérite d'être étayé non seulement par des mesures structurelles mais aussi par des politiques macroéconomiques axées sur la croissance, de sorte que les entreprises puissent être autonomes.

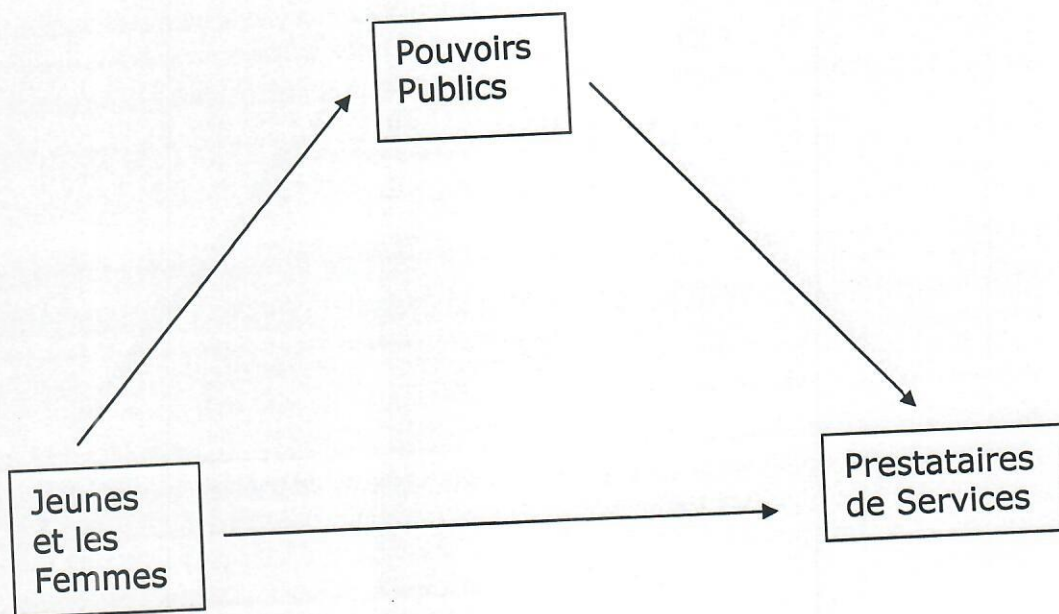
L'accès aux biens publics et aux autres services

Avoir la possibilité de se soigner et avoir la possibilité de s'instruire—les deux moyens par excellence qui permettent d'échapper à la pauvreté — restent des vœux pieux pour un grand nombre de personnes au Sénégal. Pour accélérer les progrès du développement humain, la croissance économique est bien évidemment indispensable, mais elle ne suffit pas.

Trop souvent, les services font défaut aux jeunes et aux femmes en particulier—que l'on considère les possibilités d'accès, la quantité ou la qualité. Mais comme il y a des endroits où manifestement les services fonctionnent bien, on doit en conclure que les pouvoirs publics sénégalais et les Sénégalais eux-mêmes peuvent mieux faire. Comment ? En plaçant les jeunes et les femmes au centre de l'organisation des services : en leur permettant de contrôler la prestation des services et de rappeler les prestataires à l'ordre, en leur donnant davantage de poids au niveau de l'élaboration des politiques et en prenant des dispositions pour inciter davantage les prestataires de services à s'occuper des besoins des plus vulnérables.

Pour les services tels que la santé, l'éducation, considérés ici, le prestataire de service ne rend pas directement compte au consommateur. Pourquoi ? La société, pour diverses bonnes raisons, a décidé que le service sera dans ce cas fourni non pas par le biais d'une transaction commerciale, mais par l'intermédiaire de l'État, qui en assumera la responsabilité. Autrement dit, on opte pour la « longue chaîne » des responsabilités—les usagers (les jeunes et les femmes) influant en tant que citoyens, sur les responsables gouvernementaux, et les responsables gouvernementaux influant sur les prestataires de services. Si l'un des maillons de la chaîne se rompt, la prestation de services se délite (absentéisme des enseignants par exemple) et les résultats au plan du développement humain en pâtissent.

La chaîne des responsabilités



A. Services d'éducation

i. Pour les femmes

- **L'éducation et la formation professionnelle**
- **L'alphabétisation et la scolarisation**

A ce jour, de grands efforts ont été consentis par les pouvoirs publics en matière d'éducation des femmes. Cependant de nombreux blocages à la pleine implication des femmes dans le système éducatif persistent encore. Les performances restent médiocres par rapport à la demande sociale et aux impératifs du développement durable. Il ressort de certaines études concernant les pays subsahariens qu'une appréciation précise de la situation actuelle en matière d'éducation féminine butte contre des lacunes en matière de données fines systématiquement ventilées par sexe. Quatre domaines prioritaires d'action ont néanmoins pu être identifiés : l'alphabétisation, la scolarisation, l'éducation non formelle en milieu rural et périurbain et les valeurs véhiculées par le processus éducatif. Les stratégies en matière d'éducation doivent donc viser un double objectif :

- La garantie de l'accès et du maintien des femmes dans des systèmes d'éducation et de formation performants et adaptés tant au niveau de l'alphabétisation que de la scolarisation

- ☛ Parallèlement, l'enracinement de la culture de l'égalité à travers les valeurs qui fondent le processus éducatif

L'enjeu est d'autant plus grand que le rendement social de l'éducation des filles et des femmes est plus élevé que celui des garçons et des hommes. En effet, une femme instruite ne doit pas être considérée uniquement comme celle qui opte pour la réduction de la taille de sa famille, soigne mieux ses enfants, envoie ses filles et ses garçons à l'école et protège mieux les ressources environnementales mais tout aussi bien comme une femme active qui voit ses capacités d'intervention renforcées, tant à l'échelle individuelle que collective, et qui peut exercer un pouvoir accru dans la vie publique comme dans la vie privée.

Or, il apparaît que la scolarisation des filles est beaucoup plus sensible que celle des garçons aux caractéristiques familiales et à celles de l'offre scolaire comme, par exemple :

- ☛ le niveau d'alphabétisation de la mère
- ☛ la proximité de l'école ou du collège
- ☛ l'équipement disponible dans les écoles
- ☛ les coûts directs : fournitures, manuels
- ☛ l'existence de campagnes de sensibilisation
- ☛ l'importance de la société civile

C'est pourquoi, l'approche de l'alphabétisation doit être déclinée de façon opérationnelle et ciblée en faveur des femmes et des filles. Un effort particulier est à déployer au niveau de la conception, en termes de genre, des actions, de l'organisation et des cursus scolaires, de l'élaboration des contenus et de la mise en place de mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation.

Parallèlement, une meilleure implication des ONG et des acteurs locaux doit être mise en place et il faut également développer l'éducation non formelle. Il s'agit de types d'enseignement non classiques offrant la possibilité de recevoir une formation structurée dans un milieu non institutionnel autour de programmes axés sur l'élève, ouverts sur des prolongements en termes d'insertion, tout en adoptant une organisation souple et des méthodes novatrices.

Parallèlement au renforcement de l'accès à l'instruction, l'enjeu d'aujourd'hui consiste en la redéfinition de l'institution éducative en tant que levier de construction démocratique qui inclut la promotion de la culture de l'égalité.

La formation professionnelle

La formation professionnelle est le domaine d'intervention où les disparités entre les différents partenaires du Sud de la méditerranée sont les plus grandes. Les variations des taux d'alphabétisation, de scolarisation ou bien encore des taux d'activité des femmes traduisent ces différences. Cela rend la mise en évidence de lignes stratégiques communes difficiles à identifier. Néanmoins, une série d'obstacles déjà identifiés en matière d'éducation se retrouvent également dans la formation professionnelle.

Il s'agit plus particulièrement du manque d'attention à l'impact négatif en matière d'égalité hommes / femmes de structures organisationnelles trop rigides (manque de flexibilité des horaires et des programmes, implantation géographique des lieux de formation.), de l'utilisation de matériel pédagogique stéréotypé et non adapté aux réalités et enjeux actuels du marché du travail ainsi que du manque de qualification et de sensibilité à la dimension du genre des différents types de professionnels - privés et publics - du secteur de l'insertion formation. Les problèmes suivants ont en outre été identifiés :

- ☛ Manque d'accès à l'information sur les sources de formation
- ☛ Discrimination d'accès à certaines formations,
- ☛ concentration des femmes dans des filières traditionnelles qui renforcent la ségrégation professionnelle.
- ☛ Inadéquation entre les offres de formation et le marché de l'emploi
- ☛ Difficultés d'insertion pour les jeunes femmes diplômées
- ☛ Manque de formation continue pourtant essentielle pour s'inscrire dans les mutations socio- économiques et technologiques
- ☛ Le coût des formations
- ☛ Difficulté à faire reconnaître les compétences des femmes

ii. Pour les jeunes

Formation – Emploi :

La formation et l'emploi sont indissociables : ils vont de paire. L'évolution économique et technologique qui gagne le monde exige des jeunes un niveau de qualification supérieur au niveau de base. Le problème ne concerne pas seulement l'accès à l'éducation, mais aussi la pertinence de la formation.

Au Sénégal, la priorité a toujours été l'éducation, pensant que l'emploi suivra sûrement. L'on forme des « managers » tout azimut, sans savoir réellement ce qu'ils seront appelés à « manager ». A force d'être influencé et par les réalités occidentales et par leurs idées émanant de leurs institutions financières, perdant finalement de vue que notre pays est un « pays sous-développé ».

Il faut que la jeunesse sache maintenant faire des choix éclairés en fonction des coûts d'opportunités, mais aussi du contexte social. Le choix est d'un coté entre l'obligation morale de pousser sa formation le plus loin possible pour un jeune qui en a la faculté et les moyens, et de l'autre se contenter une formation même minime, mais pertinente, car dans la structure actuel du pays, les postes de cadres sont (il faut le reconnaître) minoritaires tandis qu'il y a énormément d'opportunités dans la profession intermédiaire.

A. Service de santé

i. Pour les femmes

Santé et accès aux services sanitaires

La fécondité des femmes, leur santé et leur bien-être économique sont trois éléments étroitement liés. Les femmes doivent pouvoir faire des choix en matière de fécondité et ne pas toujours subir les décisions de leurs maris ou pères. Des grossesses précoces obligent les femmes à renoncer à une instruction formelle et le fait d'avoir une grande famille limite sérieusement le choix de leur occupation, leur productivité au travail et leur mobilité. L'accent doit également être mis sur la lutte contre les violences faites aux femmes notamment sexuelles qui les exposent aux grossesses indésirables et aux MST.

D'une manière générale, les femmes, ne sont pas en faveur de familles nombreuses. A cet égard, il faut mentionner que la demande en matière de planification familiale n'est pas satisfaite. En effet dans son rapport intitulé ***Population Issues in the 21st Century: The Role of the World Bank***, la banque mondiale souligne par ailleurs qu'en raison de l'importante baisse des taux de fécondité dans la plupart des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire non africains, « ...les bailleurs de fonds et les organismes d'aide au développement ont déplacé leurs priorités vers d'autres domaines, les fonds et les initiatives mondiaux se sont très peu occupés de financer la planification familiale, et on a tendance à oublier les conséquences d'une

fécondité élevée, même dans les pays qui peinent à parvenir à une croissance démographique viable ».

Les femmes n'ont pas recours aux centres de santé aussi souvent qu'elles le devraient. Leur mauvais état de santé et de nutrition qui en résultent les rendent moins productives économiquement et plus vulnérables aux maladies. Le mauvais état de santé n'entraîne pas seulement des souffrances physiques mais réduit aussi l'habilité des femmes à s'instruire, limitant ainsi leur productivité économique future. La raison pour laquelle les femmes n'utilisent pas assez les centres de santé tient en grande partie au fait que le système des soins de santé ne répond pas de façon adéquate à leurs besoins. Par ailleurs, ces centres sont en général trop éloignés de leurs lieux de résidence et ne mettent pas assez l'accent sur la contraception. Les agents prestataires des services de santé ne font pas un effort pour informer les familles sur les besoins spécifiques des femmes en matière de santé. Là dessus s'ajoute le fait que le curriculum de cours offert dans les écoles ne contient pas suffisamment d'informations sur la reproduction, les relations sexuelles sans risques, le VIH et le SIDA, ainsi que sur les autres maladies sexuellement transmissibles. Parfois, par des décisions prises au niveau du chef de famille, l'accès aux services de santé est refusé aux femmes. Cette situation pourra changer lentement étant donné les efforts soutenus qui sont entrepris pour améliorer le capital humain et la productivité économique donnant aux femmes un statut plus élevé et un pouvoir de négociation plus important au sein des familles.

ii. Pour les jeunes

La question de la répartition équitable du revenu

i. Concernant les femmes

Sous-évaluation du travail féminin

Les statistiques relatives au taux d'activité des femmes doivent être interprétées avec prudence puisque une part non négligeable de l'activité féminine se concentre dans le secteur informel et reste, par conséquent, confinée dans l'invisibilité statistique. Les questions de la définition et de la mesure du travail informel ne sont pas envisagées dans le cadre des définitions et procédures officielles de collecte et d'analyse des données relatives à l'activité économique. Dans ces conditions, l'évaluation de la valeur et de la nature des activités économiques informelles et non rémunérées des femmes, en particulier des femmes qui vivent et travaillent en milieu rural, demeure

incertaine et très approximative. De manière plus générale, ce sont les niveaux réels d'emploi et d'activité des femmes qui sont sous-évalués et les taux d'inactivité féminine qui méritent d'être interrogés et mieux documentés. Il serait souhaitable que les efforts entrepris par le PNUD pour pallier cette difficulté servent de modèle d'action dans tous les pays en particulier le nôtre. Tous les pays sont en effet concernés, avec une intensité variable, par l'intégration d'une approche en termes de genre et d'égalité dans l'élaboration d'outils de mesure et d'évaluation aussi bien du fonctionnement du marché du travail que de l'impact en termes d'égalité des politiques économiques, sociales et fiscales. L'encouragement de la mise en œuvre de l'approche "gender mainstreaming" (Intégration de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques et activités communautaires), notamment par la valorisation de l'expertise existante et son approfondissement devrait viser à ce niveau un triple objectif :

- sortir de l'invisibilité statistique la diversité des conditions de travail et d'emploi féminins dans notre pays ;
- mieux estimer, à l'échelle du Sénégal la valeur de la contribution des travailleuses au développement socio-économique ;
- mieux prendre en compte l'ampleur des inégalités qui marquent encore les conditions de vie et de travail des femmes et, surtout, d'améliorer l'efficacité des dispositifs et mesures mis en œuvre pour garantir l'égalité des droits.

La représentativité politique des femmes

Alors que l'activisme à l'échelle mondiale, surtout au niveau des Nations Unies, a institué des mécanismes pour une représentation plus importante des femmes dans la politique, l'évaluation faite par le Programme des Nations Unies pour le développement de Beijing plus cinq, confirme que les femmes sont encore très sous représentées à travers le monde dans les postes politiques et bureaucratiques. Le PNUD a relaté que les femmes " n'occupent même pas la moitié des structures de prise de décision. Le seuil de 30 pourcent que revendique le rapport du PNUD sur le développement humain comme premier pas vers les 50 pourcent, ne sont encore qu'un rêve pour la plupart des femmes " (PNUD, 1999).

La moyenne mondiale est en 2006 de 16.9% de femmes actives dans les parlements. Bien que chaque pays présente des caractéristiques particulières permettant d'expliquer son taux de représentation des femmes en politique (système électoral, tradition politique, situation du pays, histoire, mentalités etc.), certains ont des trajectoires similaires qui peuvent être regroupées notamment ceux africains.

La situation varie suivant les pays. Certains États africains ont mené des actions décisives de promotion des femmes, notamment en intégrant l'égalité dans leur législation et en mettant en place des quotas. L'exemple de notre pays qui a instauré la parité est un modèle à suivre. De nombreux fléaux (HIV, pauvreté, conflits armés...) menacent les populations et les femmes plus particulièrement, donnant à la question de leur engagement en politique une importance particulière.

Pour participer aux processus politiques, les femmes ont besoin de jouir au plein exercice de leurs droits civiques et politiques. Les libertés démocratiques telle que celle de l'expression, de la presse, d'opinion, de réunion pacifique, syndicale, et autres, sont des véhicules indispensables à la pleine participation politique des femmes. Dans les pays où la liberté d'expression est restreinte, les femmes se trouvent sous constante surveillance et parfois sous la menace de leurs propres gouvernements. Dans les pays où la religion et la culture imposent de nombreuses restrictions sociales et empiètent sur les lois étatiques, les femmes rencontrent plus de difficultés à accéder à l'éducation et à contribuer à l'espace politique publique. La réalisation des besoins de survie et besoins sociaux de base, de l'indépendance économique, de la liberté familiale et communautaire sans violence, sont également des conditions nécessaires à la réalisation de leurs potentielles politiques et les Etats doivent veuilles à cela.

La population mondiale va augmenter de façon considérable dans les prochaines années de plus les femmes et les jeunes filles constitueront la majorité de cette population c'est donc un devoir pour l'humanité que de préserver et de promouvoir celles qui représentent son avenir.

C/ Quelles sont les contraintes

- ☛ **Les contraintes économiques et financières**
- ☛ **Les contraintes sociologiques et politiques**

III. Les stratégies et les moyens d'action

Les stratégies de confrontation

Les acteurs socio-économiques peuvent entrer en confrontation par exemple une grève des syndicats des travailleurs ou des enseignants. C'est dire que les acteurs mettent en place des stratégies pour résoudre leurs différends. Il peut arriver que les stratégies adoptées convergent pour la réalisation d'un objectif spécifique, mais aussi il se peut qu'ils divergent et dans ce cas il y a conflit d'intérêt. Pourquoi y a-t-il divergence ? La théorie économique répond en disant à cause des coûts du changement, l'incertitude sur les gains et les pertes en cas de changement et les conflits d'intérêt entre les groupes sociaux.

1. Pourquoi existe-t-il des stratégies de confrontation ?

Il s'agit de voir quelles sont les sources des stratégies de confrontation.

a. Les coûts des réformes

Ici nous nous interrogeons sur deux postulats de la littérature de l'économie politique.

Premièrement, le changement devient soutenable lorsqu'il occasionne des gagnants qui auront intérêt à ce qu'il continue. Deuxièmement, les changements sont d'abord douloureux avant de fournir de bons résultats.

La deuxième proposition est particulièrement soutenue dans la littérature économique. Pour la plupart de ces études les effets du changement sont négatifs dans le court terme. Un problème majeur avec le maintien des programmes de réformes est qu'ils mettent un long délai pour procurer des bénéfices visibles pour l'ensemble de la population et d'autre part de manière plus simple, dans la plupart des cas il n'y a pas assez de gagnants dans le court terme pour assurer la soutenabilité des changements. Ainsi des changements, même adéquats pour les problèmes économiques du moment, pourraient être remis en cause en raison des situations difficiles qu'elles génèrent.

b. L'incertitude sur les gains et les pertes dus aux réformes

Une des questions fondamentale de l'économie politique est pourquoi les gouvernements négligent de mettre en place des politiques que les économistes considèrent comme améliorant l'efficacité ? La réponse est habituellement liée à ce qu'on pourrait appeler la « non neutralité » dans la mesure où les gains et les pertes

provenant des réformes sont distribués dans la société : les gagnants du statu quo étant considérés comme politiquement forts alors que les perdants sont politiquement faibles empêchent l'adoption de la réforme. Il en ressort qu'une source éventuelle d'opposition aux réformes serait l'incertitude et concerne la distribution des gains et des pertes de la réforme. Plus précisément, ils montrent qu'il existe spécialement un biais en faveur du statu quo quand les gagnants et les perdants ne peuvent pas être identifiés à l'avance. Par ailleurs il existe des réformes qui n'auraient jamais pu être validées ex-ante mais qui une fois adoptées auront un support politique adéquat. De manière significative, le résultat tient même si les individus sont neutres au risque, tournés vers l'avenir et rationnels et en l'absence d'agrégation de l'incertitude concernant les conséquences de la réforme. De plus, la conclusion ne tient pas compte de l'hystérésis due à la réduction des coûts.

c. Les conflits d'intérêts entre les groupes sociaux.

Il s'agit ici de voir comment la rivalité entre groupes protagonistes peut être nuisible au changement. Une littérature récente s'est intéressée aux problèmes des réformes en termes de mauvaise coordination, d'adoption de politiques insoutenables et de temps des réformes. Ainsi une politique peut être rejetée avec des coûts considérables à la suite d'une guerre d'usure entre deux groupes d'acteurs. Chacun d'eux ignorant les coûts supportés par l'adversaire. Dans ce modèle, il serait préférable pour chacun d'eux d'attendre parce que le premier qui cède fera plus de concessions en termes de coûts supportés pour la mise en œuvre de la politique. Chaque groupe a la tentation d'attendre et de voir si l'adversaire cédera en premier. La réforme ne sera mise en œuvre que lorsqu'un des protagonistes cédera estimant qu'il a plus à gagner en supportant les coûts de stabilisation par rapport aux coûts qu'il supporterait si la situation perdurait.

La littérature économique montre également comment des situations insoutenables peuvent conduire à des alliances stratégiques entre acteurs socio-économiques.

Il apparaît ainsi que les conflits entre les groupes sociaux constituent un obstacle à la bonne marche vers le changement.

☛ **Les stratégies de dialogue et de concertation sociale**

1) La recherche de consensus

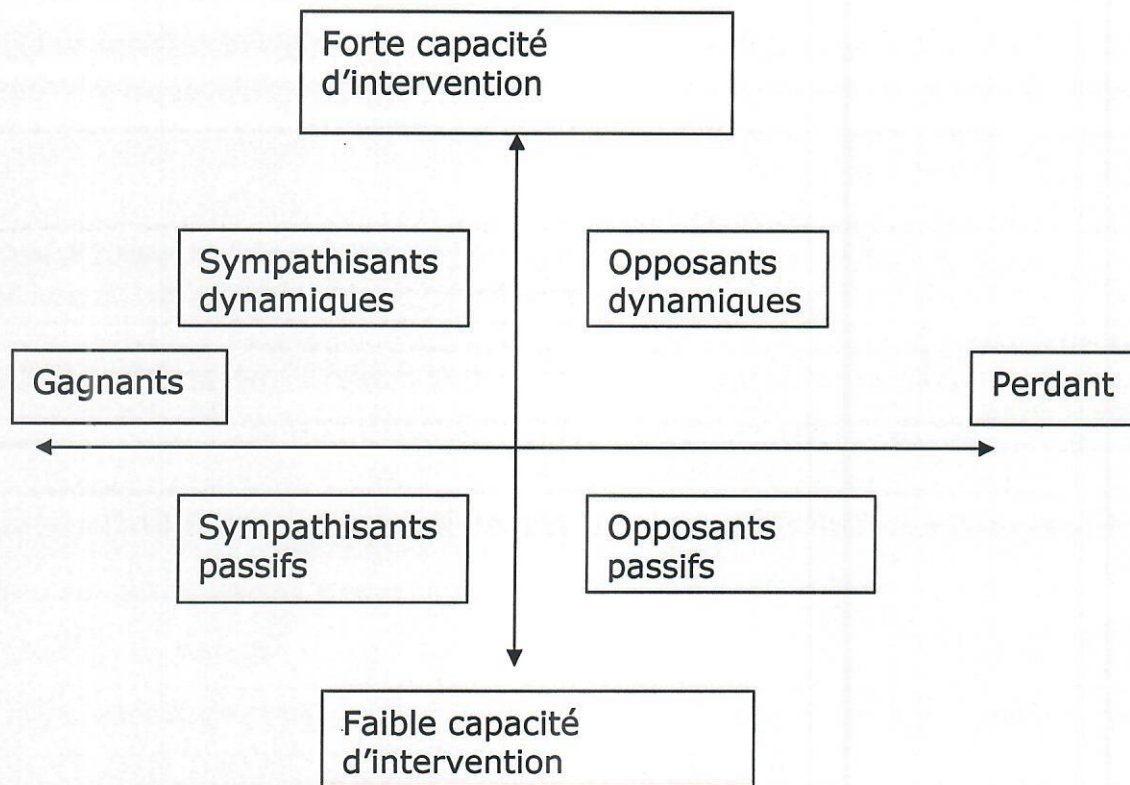
Une question qui mérite une attention particulière est celle relative au consensus et au dialogue. Le dialogue sociale préalable à l'initiative et la mise en œuvre d'une stratégie d'action présente quatre avantages : la réduction des conflits (absence de contestations), un meilleur respect des décisions prises, une plus grande qualité et pertinence des mesures adoptées et enfin une participation plus active du public aux consultations le concernant. Mais ces avantages sont souvent contrebalancés par un certain nombre d'inconvénients. En effet, l'exigence de la concertation et du dialogue sociale comme préalable à l'action aboutit à déresponsabiliser le gouvernement. Les élus et/ou l'administration ne seraient plus alors que des facilitateurs de la négociation entre groupes d'intérêts, au mieux un acteur de plus dans le jeu, et non plus l'autorité mandatée démocratiquement et sanctionnée en cas d'échec. En outre, l'accent porté sur le dialogue conduit inévitablement à changer la finalité des décisions publiques. Il s'agit d'éviter de contrarier les intérêts les mieux représentés dans le processus politique et non servir l'intérêt général. Toutefois on montre que la recherche d'un consensus donne lieu à un certain nombre de dysfonctionnements tels que des conflits, l'imprécision, des coûts en termes de temps etc.

Pour bien mener les réformes et les changements il est nécessaire de tenir compte de toutes les catégories sociales. Dans le processus de changement, nous constatons que les groupes d'intérêt et les parties prenantes ont joué et jouent encore un rôle important. Pour les impliquer correctement dans ce processus ou les neutraliser, nous proposons une action composée de trois étapes.

Dans une première étape, les groupes d'intérêts et les parties prenantes potentiellement affectées par les changements doivent être recensés. Il s'agit là d'un travail d'équipe composée d'experts honnêtes et relevant de plusieurs disciplines (sociologie, économie, droit, religion, etc.). Parmi les groupes les plus souvent identifiés, se trouvent les fonctionnaires, les associations professionnelles, les groupements ethniques, les groupements religieux, les étudiants, les militaires, mais aussi l'Etat lui même.

Dans une deuxième étape, les décideurs sont tenus de classer les groupes d'intérêts et les parties prenantes en fonction de deux critères : le degré d'intervention dans le processus de réforme (fort ou faible) et les résultats attendus (gain ou perte) de chaque projet de réforme. Cette action doit naturellement se situer dans la

dynamique car les parties concernées n'ont pas forcément les mêmes stratégies. Alors que les groupes d'intérêts et les parties prenantes cherchent à capter une rente le plutôt possible, les décideurs doivent considérer une stratégie d'équilibre macroéconomique souvent de longue durée. La combinaison de ces deux critères permet la construction de la matrice suivante :



Comme on peut le constater la matrice fait apparaître quatre catégories de groupes de pression à savoir les sympathisants dynamiques, les sympathisants passifs, les opposants redoutables et les opposants passifs.

Les sympathisants dynamiques sont ceux qui ont plus à gagner qu'à perdre à la réforme et disposant d'un fort pouvoir d'intervention (capacity building). Ce type d'intervenants joue un rôle moteur dans le processus de réformes car il dispose d'atouts lui facilitant la mise en œuvre et le pilotage du changement (soutien des autorités publiques et des institutions financières internationales, les moyens financiers, etc). La capacité d'action de ce groupe résulte également de la qualité de son organisation et sa facilité d'accès à l'information.

Les sympathisants passifs sont ceux qui ont plus à gagner qu'à perdre à la réforme et disposant d'un faible pouvoir d'intervention. Ce sont des passagers

clandestins qui adhèrent au projet de réforme sans avoir l'audace de s'impliquer activement dans le processus de vente dudit projet.

Les opposants passifs sont ceux qui ont plus à perdre qu'à gagner à la réforme et n'ayant que peu de pouvoir d'action. A l'évidence, les membres de ce groupe ne peuvent que se résigner au sort qui leur sera fait, même si celui-ci leur déplaît.

Enfin, **les opposants redoutables** constituent le véritable obstacle à l'initiation et l'accomplissement des réformes. Ils ont un très grand pouvoir d'intervention leur permettant de bloquer l'adoption d'un projet de réforme ou au moins de nuire gravement à sa mise en œuvre. Ils doivent dès lors faire l'objet d'une attention particulière de la part des réformateurs. Ces derniers sont appelés à leur donner des gages ou des contreparties susceptibles d'atténuer leur opposition.

La troisième et dernière étape consistera alors à réduire le camp des opposants, à conforter la position des sympathisants dynamiques et à accroître la capacité d'action des sympathisants passifs afin de les transformer en véritables moteurs. En effet chaque opposant réagit négativement chaque fois qu'un projet de réforme présente pour lui plus de menaces que d'opportunités ou encore plus de charges que de gains. Dans ces conditions, un mécanisme de régulation doit être instauré dont l'ampleur dépendra de l'appréciation des décideurs et surtout du degré de menaces ou de charges subies par les opposants. Ainsi, pour certains opposants les réformes présentent certes une menace, mais parallèlement, les opportunités ne manquent pas ; elles sont simplement hors de leur portée. C'est le cas des fonctionnaires de certaines entreprises publiques privatisées qui perdent leur emploi, mais qui peuvent toujours obtenir d'autres perspectives de carrière dans le secteur privé. Pour tenter de rallier les opposants relevant de cette situation, les décideurs devront leur proposer les moyens de saisir les opportunités et de s'adapter au nouveau contexte de travail (financement de la formation de reconversion, politique de logement pour encourager les déménagements, encouragement de l'auto-emploi, etc). Pour d'autres opposants (ceux capables de bloquer la réforme), il n'y a vraiment aucune opportunité personnelle attachée à la réforme. Dans ce cas, la seule porte de sortie pour les décideurs, consiste soit à dédommager les pertes subies, soit à coupler le projet de réforme en cause avec d'autres mesures, manifestement bénéfiques aux groupes concernés. Si, malgré le dédommagement, les opposants redoutables refusent d'adhérer au projet de réforme, il est nécessaire de changer de tactique ou de stratégie. Il s'agira par exemple de faire durer la négociation pour attendre un moment où la conjoncture sera plus favorable pour les décideurs et défavorable pour

les opposants. Une autre tactique consistera, pour les décideurs, à rallier au projet de réforme certains leaders de l'opposition en leur proposant des compensations substantielles (agrément, promesse de postes de travail pour leurs familles, promesse de sièges au parlement, etc.). Cette tactique qui vise à affaiblir l'opposition à toutes les chances de fonctionner dans la mesure où certains opposants sont toujours en quête de rente (rent-seeking). Il est à signaler enfin que le poids de certains groupes diffère selon les phases du projet de réformes. Ces groupes adhèrent souvent audit projet au moment de sa préparation, mais lors du processus d'implémentation, ils manifestent une opposition redoutable. Une telle opposition est souvent source de gaspillage car elle pousse les décideurs à abandonner leur projet avant même son aboutissement. Ce changement de tactique de la part de ces groupes d'intérêt s'explique souvent par des considérations d'apprentissage et d'asymétrie informationnelle. Plus le projet de réforme avance, plus il apporte de nouvelles informations. Cela permet aux membres de chaque groupe d'intérêt ou de chaque partie prenante d'améliorer son niveau d'apprentissage sur le tas (learning by doing) et de réagir en conséquence.

IV. Quelques recommandations

Ordre et soutenabilité des réformes

La stabilité des mesures de rééquilibrage peut être facilitée par certaines modifications structurelles et par diverses mesures complémentaires. On peut ici citer notamment :

- ☛ une souplesse plus grande de l'économie dans la nouvelle allocation des ressources en réponse à un nouvel ensemble de prix incitatifs. Cela est habituellement un des objectifs des prêts d'ajustement structurel (d'où découle d'ailleurs la thèse pessimiste de l'enlisement des réformes en Afrique en l'absence de transformation politique, en raison de la très faible flexibilité de la réponse de l'offre (**Sahn et Sarris, 1991**) ;
- ☛ une modification de la structure de l'information, car les politiques dont le coût est caché sont mises en œuvre plus facilement, l'asymétrie de l'information donne du pouvoir à ceux qui sont mieux informés, l'ignorance et l'idéologie entraînent une distorsion de la situation politique;

- le choix des moyens de la politique économique qui favorisent le moins possible la recherche de rentes (les droits de douane par grandes catégories de produits sont en principe moins aisément l'objet de pressions que les subventions à la production accordées à des firmes individualisées, en raison de l'existence de passagers clandestins ; par contre les rentes nées des subventions sont politiquement plus visibles, ce qui met un frein aux demandes des groupes de pression) ;
- le choix d'une réorganisation institutionnelle des pouvoirs publics qui internalise dans le même organisme à la fois les coûts et les avantages de la politique suivie, par exemple des ministères à compétence large de préférence à des commissions spécialisées ;
- une diversification des actifs composant les patrimoines individuels (plus ils sont diversifiés, moins ils imposent de résistance aux modifications de la politique qui affectent les prix relatifs) ;
- l'emploi de mesures compensatoires pour amener les citoyens influents politiquement à abandonner leur opposition, et pour renforcer la pratique de la coopération.

Du point de vue du développement, il est essentiel de faire naître des groupes de pression qui soient créateurs de gains nets pour la société, et non des groupes prédateurs. Il existe effectivement des situations où les groupes de pression sont à l'origine de gains sociaux : lorsqu'ils poussent au protectionnisme et qu'il en résulte des économies d'échelle, et que le pouvoir politique est alors assez fort pour mettre fin à la protection (Taylor, 1993) ; lorsque leurs demandes portent sur des biens collectifs qui attirent les investissements privés (Roe, —1991) ; lorsqu'ils donnent aux pouvoirs publics des informations que ceux-ci ne pourraient posséder autrement et qu'ils s'engagent à y consacrer une part de l'investissement privé.